



## Royaume de Belgique

Déclaration prononcée par  
SE Karl Lagatie, Représentant permanent adjoint

### Débat ouvert du Conseil de sécurité des Nations Unies "The impact of diversion and trafficking of arms for peace and security"

New York, 22 novembre 2021

Monsieur le Président,

La Belgique remercie le Mexique pour l'organisation de ce débat ainsi que les briefers. Leurs interventions ont souligné les conséquences dévastatrices de la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) sur la paix et la sécurité, et la nécessité d'améliorer l'approche du Conseil pour lutter efficacement contre cette prolifération.

J'évoquerai, dans ce but, Monsieur le Président, trois pistes d'action que le Conseil pourrait examiner et que mon pays estime centrales. Ces trois pistes partent du constat fondamental que si l'on veut prévenir de manière efficace les flux d'armes illicites, nous devons disposer d'une **image claire des itinéraires de détournement et des faiblesses du contrôle tout au long du cycle du vie des armes.**

Premièrement, dans les zones de conflit, les forces de l'ordre n'ont bien souvent pas des capacités suffisantes pour mener des enquêtes. Les missions de paix des Nations Unies pourraient intervenir si elles disposaient d'un *mandat* et d'une *capacité technique* pour enregistrer et *soutenir les efforts de traçage* de toutes les armes récupérées ou saisies au cours de leurs opérations. Mon pays est d'avis que la *création de cellules focalisées sur les embargos sur les armes* au sein des missions est également un outil efficace pour collecter des informations pertinentes sur ces flux grâce à un effort combiné civilo-militaire.

Les missions de paix sont, de plus, particulièrement bien placées pour fournir une *assistance au pays hôte* sur la gestion sûre et sécurisée des stocks, et sur la collecte et la destruction des armes et des munitions excédentaires.

Deuxièmement, la Belgique considère que les groupes d'experts ont un rôle complémentaire dans ce tableau, puisqu'ils surveillent le respect des embargos sur les armes, et que leurs rapports fournissent des informations inestimables sur les trafiquants, les méthodes et les itinéraires des trafics. Ici, la constitution d'une *mémoire institutionnelle* facilement accessible doit être encouragée et la *recherche croisée*

*d'informations entre groupes d'experts* doit être facilitée. Les groupes d'experts et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devraient collaborer étroitement dans leurs efforts pour cartographier les flux d'armes et retracer l'origine des armes légères illicites, ce qui nécessite des ressources dédiées et un personnel qualifié.

Parfois, les demandes de traçage des panels d'experts sur les armes détournées ne sont pas suffisamment détaillées, ce qui peut entraver les efforts pour retracer correctement leur provenance. Les développements technologiques compliqueront davantage ces efforts, car les armes utilisant des cadres en polymère ou des armes modulaires présentent des défis spécifiques pour les opérations de traçage. C'est pourquoi mon pays promeut activement l'adaptation de l'Instrument international de traçage (ITI) aux nouvelles technologies afin d'accroître son efficacité.

Les conclusions des experts devraient aussi faire l'objet d'un *suivi*, notamment par le biais de contacts avec les *pays de la région*, car ceux-ci constituent souvent la dernière étape avant un possible détournement. Les pays qui possèdent des *hubs* portuaires ou aéroportuaires importants ont également un rôle à jouer dans le contrôle du transit et du transbordement en vue de mettre pleinement en œuvre les embargos des Nations unies.

Troisièmement, Monsieur le Président, l'action du Conseil de sécurité doit aller de pair avec les mesures prises ailleurs. Ainsi, le Traité sur le commerce des armes (TCA) a récemment créé le Forum d'échange d'informations sur le détournement. Ce forum offre aux Etats parties une plateforme dédiée pour échanger des informations dans un cadre confidentiel, permettant une plus grande confiance mutuelle tout en partageant des informations sensibles. Ce forum devrait permettre d'identifier les voies et méthodes de détournement, et donc renforcer les procédures d'évaluation des exportations d'armes. Le TCA n'est peut-être pas un instrument universel mais il peut néanmoins renforcer la mise en œuvre d'autres instruments comme le Programme d'action des Nations Unies, ainsi que les embargos sur les armes, qui restent un outil central de ce Conseil.

Je vous remercie.